

**M. Coates:** Le député de Winnipeg-Nord-Centre dit que nous accomplirions plus de besogne. Cela dépendrait si les femmes étaient du côté du gouvernement ou du côté de l'opposition. Si le gouvernement comptait plus de femmes, nous accomplirions davantage. Si l'opposition comptait d'autres femmes aussi compétentes que l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis), l'année ne contiendrait sans doute pas assez de jours pour nous permettre d'entendre toutes leurs plaintes, dont un grand nombre aussi justifiables que celle-ci.

• (5.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, dans le passé, lorsque des mesures législatives de ce genre ont été proposées, j'ai signalé que je m'opposais à l'évaluation des moyens ou des besoins. Je réitère mon point de vue. Nous devrions introduire un nouveau système prévoyant un plafond de revenus, ce qui permettrait de supprimer les enquêtes du gouvernement relatives aux moyens ou aux besoins des personnes âgées, comme cela est le cas pour le régime à l'étude. Somme toute, monsieur l'Orateur, nous disons à tous les Canadiens de toutes les générations: «Vous n'avez absolument aucun intérêt à faire des économies parce que cela vous empêchera, par la suite, de bénéficier d'une aide financière de la part du gouvernement fédéral. Vous feriez mieux de passer votre vie à ne rien faire, de ne pas cotiser ni économiser un sou et de vous en remettre entièrement à la charge des services du bien-être social. Car, si vous travaillez dur et économisez beaucoup d'argent, le gouvernement fédéral ne vous donnera qu'un os à ronger».

Ce projet de loi donne une mirifique augmentation de 42 cents aux vieux du Canada. «Voilà la grande récompense», semble leur dire le gouvernement. En 1957, l'une des grandes questions de la campagne électorale était les deux tasses de café que le gouvernement libéral avait promises, si on le réalisait. A ce moment-là, il ne comptait pas porter immédiatement la pension de sécurité de la vieillesse de \$40 à \$46 par mois. Le gouvernement libéral de l'époque a dit: «Nous le ferons après les élections; si vous nous élisez, nous vous donnerons \$6 de plus par mois». Les Canadiens n'ont pas élu les libéraux et ils ont reçu \$15 de plus par mois, ce qui était appréciable.

Le gouvernement dit maintenant aux Canadiens qu'il a étudié à fond le paupérisme, qu'il a déposé un Livre blanc, présenté cette loi et qu'il agira le 1<sup>er</sup> avril prochain. Le gouvernement reconnaît que certains ont des difficultés. C'est ce que tout le monde accepte. En même temps, il nous dit que même si à l'heure actuelle il y a au moins 725 millions dans la caisse, les vieux devront attendre jusqu'à avril. On a dit aux Canadiens que la société juste dont parle le gouvernement—et il en a beaucoup parlé au cours de la dernière campagne électorale—ne se réalisera pas pour les bénéficiaires de la pension de vieillesse avant le 1<sup>er</sup> avril 1971.

C'est maintenant qu'il faut agir; ce besoin se fait surtout sentir chez les 1,700,000 personnes qui touchent la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti. Le gouvernement dit que ce supplément n'est pas suffisant; que les \$25.75 offerts maintenant devraient être portés à \$95 par mois pour les couples et à \$55 par mois pour les célibataires, veufs ou séparés. Par ailleurs, il

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

déclare que, bien que cette augmentation s'impose dès maintenant de toute évidence, nos vieillards devront attendre au 1<sup>er</sup> avril avant de toucher quelque augmentation que ce soit. Voilà une attitude bien dure et bien impitoyable. Ce n'est pas celle qu'on adopterait si on éprouvait sincèrement le moindre sentiment pour nos concitoyens qui souffrent de déchéance, qui sont privés de moyens de subsistance et que l'on prive en plus de leur dignité en les soumettant à une évaluation de leurs besoins et moyens et à des enquêtes effectuées par des bureaucrates. Telle est pourtant la situation.

Les règles et règlements adoptés par ce gouvernement qui a parlé de société juste sont de nature à laisser entendre que si vous vivez jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1971, nous verrons si nous pouvons mettre sur votre table un os auquel est attaché beaucoup de cartilage et pas trop de viande. C'est à peu près cela. Et c'est le fait d'un gouvernement qui a essayé de donner au peuple canadien l'impression qu'il se préoccupe de lui. Alors, monsieur l'Orateur, cette préoccupation n'est pas sincère, mais feinte.

**M. Bell:** Bravo!

**M. Coates:** Cette préoccupation a disparu le jour où le premier ministre actuel (M. Trudeau) a mené son parti à la victoire électorale en 1968. Le slogan «société juste» n'est plus prononcé par aucun des libéraux. On l'a oublié. On n'en parle plus. Ce que représente la société juste pour les bénéficiaires de la pension de vieillesse de notre pays, c'est qu'on ne fera rien avant le 1<sup>er</sup> avril 1971. Le gouvernement leur dit: «Dans l'intervalle, vous vivez du mieux que vous pourrez; vous pouvez même mourir.» Si un pensionné doit un montant aussi minime que les \$6.20 mentionnés par le député de Simcoe-Nord (M. Rynard), le gouvernement l'avertit: «Nous allons vous poursuivre en justice pour cet argent. Nous allons le percevoir. Et si vous mourez, nous allons actionner votre succession.» Apparemment, le gouvernement tient beaucoup à protéger les contribuables du pays, au point même d'intenter contre les successions des pensionnés des poursuites pour des sommes ridicules. A mon avis, le bill C-202 ne fait pas preuve de beaucoup de justice et ne plaide pas beaucoup en faveur de la société juste.

Puis-je déclarer qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, je n'aime pas trop de répétitions. Ce n'est pas le pire de mes vices.

**M. Hogarth:** Lequel est-ce?

**L'hon. M. Stanfield:** Dites-le-nous.

**M. Gilbert:** Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a exposé la position de notre parti à l'égard de